

Réf: Dossier 384776

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAHOLO MINING »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
MAROC MOSQUÉE, Lot 5338, Ilot 133

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 23/12/2024 reçus par Me KRAMO SIMPLICE KOUAKOU, Notaire, enregistrés , le 08/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAHOLO MINING »

Objet : - RECHERCHE ET L'EXPLOITATION MINIÈRE
ET PLUS GÉNÉRALEMENT, TOUTES OPÉRATIONS
INDUSTRIELLES, COMMERCIALES, OU FINANCIÈRES,
IMMOBILIÈRES OU MOBILIÈRES DE SERVICES SE
RATTACHANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A
L'OBJET SOCIAL, ET SUSCEPTIBLES D'EN FACILITER LA
RÉALISATION.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
MAROC MOSQUÉE, Lot 5338, Ilot 133

Dirigeant(s) M KOUADIO N'GUESSAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01017 du 04/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI